



Plan d'aide du gouvernement aux buralistes : Les Propositions de M. Dutreil

Rubrique : actualités - Date : samedi 11 octobre 2003

L'AFP annonce un plan d'aide aux buralistes d'environ 150 millions d'euros comprenant une aide de 1000 à 10 000 euros versée en février 2004 pour les débitants les plus en difficulté, c'est-à-dire ceux dont le chiffre d'affaire aura baissé de 5% ou plus par rapport à 2002.

Le plan prévoit également une augmentation de la commission de vente sur le tabac qui passe de 6% à 8% jusqu'aux premiers 152 000 euros de chiffre d'affaire sur le tabac et de 6% à 6,7% pour le chiffre d'affaire compris entre 152 000 euros et 300 000 euros. Renaud Dutreil, secrétaire d'Etat au commerce, a par ailleurs annoncé lors du congrès annuel des buralistes, une diminution pouvant aller jusqu'à l'exonération totale de la taxation des plus values de concessions des fonds de commerce des buralistes.

M. Dutreil a aussi proposé plusieurs pistes pour élargir leur activité notamment en matière de vente de jeux de la Française des Jeux, de création de points poste et de validation des permis de chasser.

L'agence qui observe que « les buralistes ont accueilli avec déception ces annonces, réclamant à grands cris l'arrêt des hausses massives des prix du tabac » souligne « qu'une fois les calculs faits les propositions du gouvernement ont profondément divisé les buralistes » avec « un clivage net » entre « frontaliers souvent menacés de fermeture et les autres, bien plus épargnés, voire bénéficiaires des hausses du tabac puisqu'ils sont rémunérés au pourcentage ». Relevant qu'après trois heures de discussions et le rejet des propositions très radicales des frontaliers, les buralistes n'ont pas pu s'accorder sur une action capable de « faire reculer le gouvernement », l'agence note que le président de leur confédération nationale a réussi « in extremis » à rallier une large majorité sur le principe d'une fermeture symbolique le 20 octobre suivie d'une manifestation nationale à Paris.